

FTI Consulting Canada Inc.

1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5093
www.fticonsulting.com

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR N^o : 500-11-063543-249
DOSSIER N^o : 41-3040537

**DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE :**

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC., personne morale
légalement constituée ayant son siège social au 1000, rue de la
Gauchetière Ouest, bureau 2100, Montréal, Province de
Québec, H3B 4W5;

Failli

-et-

FTI CONSULTING CANADA INC.

(Martin Franco, CPA, CIRP, SAI, responsable désigné) ayant une
place d'affaires au 1000, Sherbrooke Ouest, bureau 915,
Montréal, Québec, H3A 3G4.

Syndic

AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
(paragraphe 102(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

Avis est donné de ce qui suit:

1. Beaulieu Enveloppe du Bâtiment inc. a déposé une cession le 7 février 2024 et le soussigné, FTI Consulting Canada inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue par visioconférence le 22 février 2024, à 9 h. Si vous désirez recevoir les coordonnées pour y assister, veuillez nous en informer, avant le 21 février 2024 à 15 h, par courriel à beaulieuenveloppedubatiment@fticonsulting.com.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, ce 13^e jour de février 2024.

FTI CONSULTING CANADA INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

FTI Consulting Canada Inc.
1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5153
www.fticonsulting.com

PREUVE DE RÉCLAMATION

(article 50.1, paragraphe 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (la « Loi »))

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

dans l'affaire de la faillite de

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

de Montréal, province de Québec et de la réclamation de _____, créancier,

Je, _____ [nom du créancier ou de son représentant] de _____ [ville et province]

CERTIFIE CE QUI SUIT :

1. Je suis le créancier de la débitrice susnommé _____ [poste ou fonction]

de _____ [nom du créancier]

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par la présente formule.

3. La débitrice était, à la date de la faillite, soit le 7 février 2024, endettée envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit ou la déclaration solennelle) ci-annexé et désigné « Annexe A », après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la débitrice a droit. **(L'état de compte ou l'affidavit ou la déclaration solennelle annexée doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)**

4. **(Cochez la case qui s'applique et remplissez les parties requises)**

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$.

(Autre qu'une réclamation d'un client visé par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir de la débitrice à titre de garantie et **(Cochez ce qui s'applique)**

Pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. **(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)**

Pour le montant de _____ \$, je ne revendique pas de droit à un rang prioritaire.

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL AU MONTANT DE _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après **(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)**

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$.

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs de la débitrices, à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après : **(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)**

- () D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$.
J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$.
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).
- () E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi (faillite) au montant de _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi (séquestre) au montant de _____ \$.
- () F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi (faillite) au montant de _____ \$.
() J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi (séquestre) au montant de _____ \$.
- () G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$.
(À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à la réclamation contre les administrateurs.)
J'ai un réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : **(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)**
- () H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$.
J'ai un réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour les capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après : **(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)**

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (**ou je ne suis pas lié**) (**ou le créancier susnommé est lié**) (**ou le créancier susnommé n'est pas liée**) à la débitrice selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (**ou je n'ai pas**) (**ou le créancier susnommé a**) (**ou le créancier susnommé n'a pas**) un lien de dépendance avec la débitrice. **(Biffez les choix ne correspondant pas à votre situation.)**
6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la débitrice, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et la débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédent immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. **(Donnez les détail des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)**

FAIT À _____, ce _____^e jour de _____ 20_____.

(signature et nom du témoin)

(signature du créancier qui est une personne physique)

ou

(nom du créancier qui est une personne morale)

(signature et nom du témoin)

(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

REMARQUES : Si un affidavit ou une déclaration solennelle est joint à la présente formule, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits ou des déclarations solennelles.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle est fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FTI Consulting Canada Inc.
1000, Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4
Canada

Tél. : 514.446.5153
www.fticonsulting.com

PROCURATION GÉNÉRALE

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : **BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.**, débitrice

Je (**ou nous**), _____ [nom du créancier ou du représentant], de _____ [ville et province],
créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____ de

_____ mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée,
sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (**ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place**).

FAIT À _____, ce _____^e jour de _____ 20_____.

(signature et nom du témoin)

(signature du créancier qui est une personne physique)

ou

(nom du créancier qui est une personne morale)

(signature et nom du témoin)

(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENT EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

- La preuve de réclamation doit être signée par la personne qui la complète.
- La signature du réclamant doit être attestée par un témoin.
- Indiquer l'adresse complète où tout avis et correspondances doivent être expédiés.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Les créanciers doivent compléter ce paragraphe en fonction de la nature de leur réclamation.

PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Encercler, souligner ou biffer les mots « sont » ou « ne sont » selon le cas.

PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit fournir une liste détaillée identifiée « B » de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit :
 - Au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
 - Au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.

District de: Québec
 No division: 01 - Montreal
 No cour:
 No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
 de la ville de Montréal
 dans la province de Québec

Au failli :
 Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 7 février 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	22,198,374.54	1. Inventaire	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	9,900,500.00	2. Aménagements	0.00
Créanciers non garantis total.	32,098,874.54	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	0.00	Bonnes	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00	Douteuses	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises	0.00
Total du passif	32,098,874.54	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
		5. Dépôts en institutions financières	0.00
		6. Espèces	0.00
		7. Bétail	0.00
		8. Machines, outillage et installation	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G	0.00
		10. Ameublement	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments	0.00
		14. Véhicules	0.00
		15. Autres biens: voir liste H	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	0.00
		Montant du capital payé	0.00
		Solde souscrit et impayé	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
		Total de l'actif	0.00
		Déficit	32,098,874.54

Je, Pierre-Olivier Beaulieu, de Drummondville en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 7 février 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
 devant moi le 7 février 2024, à Montreal en la province de Québec.





 Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
 No division: 01 - Montreal
 No cour:
 No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
 BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
 de la ville de Montréal
 dans la province de Québec
 Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	9229-1871 QUÉBEC INC.	11100 ch. des Coquelicots Bécancour QC G9H 4X3	155,400.00	0.00	155,400.00
2	9301-1831 Québec Inc	133 av. des Jonquilles Notre-Dame-des-Prairies QC J6E9A2	9,200,651.85	0.00	9,200,651.85
3	Agence de Revenu du Canada - Impôts	4695, boul. Shawinigan-Sud Shawinigan Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
4	Agence du Revenu du Canada - DAS	4695, boul. Shawinigan-Sud Shawinigan Sud QC G9P 5H9	29,798.09	0.00	29,798.09
5	CNESST	C.P. 1200 Succ. Terminus Québec QC G1K 7E2	1,358.53	0.00	1,358.53
6	DIALOGUE	390 NOTRE-DAME OUEST #200 MONTREAL QC H2Y 1T9	551.77	0.00	551.77
7	Dusco (9078-2822 QC inc)	101 rue des PME Sherbrooke QC J1C 0R2	2,032,876.71	0.00	2,032,876.71
8	ÉDYFIC INC.	3400, rue de l'Éclipse, bureau 310 Brossard QC J4Z 0P3	3,700,000.00	4,900,500.00	8,600,500.00
9	Employés	N/A N/a QC N/A	57,973.79	0.00	57,973.79
10	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100 Montréal QC H3A 3L6	538.44	0.00	538.44
11	Fondation	2175, boul. De Maisonneuve Est, bureau 103 Montréal QC H2K 4S3	5,500,000.00	0.00	5,500,000.00
12	Fonds Finalta Capital, S.E.C.	1550-1002 rue Sherbrooke O. Montréal QC H3A 3L6	0.00	5,000,000.00	5,000,000.00
13	GESTION GUILLAUME ROUILLARD INC.	24 rue Lapetière Pierreville QC J0G 1J0	95,142.86	0.00	95,142.86
14	GESTION KELCO INC.	1000 rue Morse Drummondville QC J2B 0A4	320,314.29	0.00	320,314.29
15	GESTION LÉO VALLIÈRES INC.	133 av. des Jonquilles Notre-Dame-des-Prairies QC J6E 9A2	364,714.29	0.00	364,714.29
16	GESTION O. BÉLEC-CLUSIAU INC.	26 rue Marie-Chapleau BLAINVILLE QC J7C 6A2	174,428.57	0.00	174,428.57
17	MNP LLP	212, rue Hériot Drummondville QC J2C 1J8	63,955.42	0.00	63,955.42
18	MS SOLUTIONS	1035 AVENUE WILFRID-PELLETIER QUEBEC QC G1W 0C5	964.82	0.00	964.82
19	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	140, GRANDE-ALLEE EST. Bureau 200 QUEBEC QC G1R 5P7	16,778.95	0.00	16,778.95
20	Revenu Québec - DAS	1600 boul. René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	45,976.38	0.00	45,976.38

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "A"
Créanciers Non Garantis

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
21	Revenu Québec - Impôts	1600 boul. René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	1.00	0.00	1.00
22	Revenu Québec - TPS et TVQ	1600 boul. René Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	98,111.35	0.00	98,111.35
23	STEVE BIBEAU	302 rue du Bord de l'Eau Sorel-Tracy QC J3P 7Z8	315,123.29	0.00	315,123.29
24	VJ CAPITAL HUMAIN INC	692, RUE DU RHONE QUEBEC QC G1H 7C2	23,144.01	0.00	23,144.01
25	ZOHO CANADA CORPORATION	2400 - 333 BAY ST TORONTO ON M5H 2T6	569.13	0.00	569.13
Total:			22,198,374.54	9,900,500.00	32,098,874.54

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

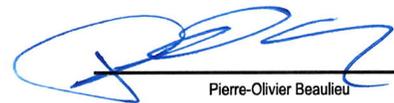
Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "B"
Créanciers Garantis

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	ÉDYFIC INC.	3400, rue de l'Éclipse, bureau 310 Brossard QC J4Z 0P3	4,900,500.00	Autre - no asset bankruptcy		0.00		4,900,500.00
2	Fonds Finalta Capital, S.E.C.	1550-1002 rue Sherbrooke O. Montréal QC H3A 3L6	5,000,000.00	Autre - no asset bankruptcy		0.00		5,000,000.00
Total:			9,900,500.00			0.00	0.00	9,900,500.00

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "E"
Créances payables à l'actif
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	
				0.00				

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0.00		0.00	

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Suite

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec
Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au failli
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0.00		0.00

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu

District de: Québec
No division: 01 - Montreal
No cour:
No dossier:

FORM 78 – Fin

Dans l'affaire de la faillite de
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.
de la ville de Montréal
dans la province de Québec

Liste "H"
Biens

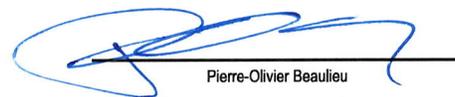
BEAULIEU ENVELOPPE DU BÂTIMENT INC.

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉÉR, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre		no asset bankruptcy	1.00	0.00
			Total:	0.00

07-fév-2024

Date



Pierre-Olivier Beaulieu